

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Louise BORSATO-MARIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
Mme Stéphanie MODDE	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
M. François NOWOTNY	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF**Présentation des comptes-rendus annuels 2014 des trois Délégations de Services Publics de réseaux de chaleur sur le territoire du Grand Dijon**

La communauté d'agglomération Dijonnaise a choisi, en septembre 2009, de créer un réseau de chaleur pour partie sous l'emprise du tramway alors en construction.

Ce choix stratégique a été couplé avec la prise de compétence en 2010 par la collectivité de production et de distribution de chaleur sur son territoire. L'agglomération a donc pris en charge la gestion de réseaux de chaleur existants sur les communes concernées sur l'agglomération, à savoir Chenôve, Dijon et Quetigny.

Afin d'assurer une cohérence dans le développement de ces réseaux de chaleur existants et en création, l'agglomération a réalisé un schéma directeur de ces réseaux.

Il convient de dresser un compte-rendu des réseaux de chaleur existants, tous trois gérés dans le cadre de délégations de service public.

1. DSP SODIEN**1.1. Secteur Chenôve***a) Caractéristiques des installations*

La collectivité a souhaité pour des raisons d'intérêt général de mettre fin au contrat de Délégation de Service Public de SOCCRAM pour intégrer par anticipation le réseau de Chenôve à la Délégation de Service Public de SODIEN au 1^{er} février 2014 précédemment prévu le 31 octobre 2017.

Un avenant, au contrat de délégation de service public confiée à SODIEN, filiale du groupe Coriance, a été signé le 31 janvier 2014.

En 2014, ce réseau compte 5 220 équivalents logements chauffés, pour 8 300 ml de canalisations (5 700 ml en haute pression et 2 600 ml en basse pression).

La chaufferie comprend :

- ◆ trois chaudières charbon (une chaudière d'une puissance de 7 MW et 2 chaudières d'une puissance de 16 MW),
- ◆ une chaudière gaz (d'une puissance de 21 MW),
- ◆ une unité de cogénération d'une puissance thermique de 10,2 MW et électrique de 7,8 MW.

On dénombre 69 sous-stations, dont 52 sur le réseau primaire haute pression.

Les abonnés au réseau sont répartis de la façon suivante : 4 008 logements, environ, qui représentent près de 275 000 m² de surface chauffée, le reste correspondant à des équipements (centre commercial, groupes scolaires, piscine, commissariat...) qui représente une puissance utile souscrite d'environ 12 500 kW.

Les logements représentent, en terme financier, 79% des abonnés du réseau de chaleur.

La mixité énergétique annuelle sortie chaudières sur l'année 2014 était la suivante :

- ◆ 5 % de gaz naturel, soit 2 423 MWh utile ou 2 992 MWh PCS consommés,
- ◆ 64 % de charbon, soit 28 034 MWh utile ou 36 493 MWh PCI consommés,
- ◆ 31 % de cogénération fonctionnant au gaz naturel, soit 13 573 MWh utile (chaleur) et 9 678 MWh électrique (électricité) ou 33 427 MWh PCS consommés.

L'utilisation de ces divers combustibles a conduit à un rendement de **90,00 %** contre 79,24 % par rapport à la saison précédente, soit une augmentation d'environ **11,90 %**.

Près de 679 MWélectrique ont été nécessaires pour le fonctionnement du réseau. Le ratio de consommation électrique ramené à la chaleur produite sortie de centrale est conforme aux valeurs conventionnelles.

La part d'énergies renouvelables et de récupération étant **nulle**, celle-ci ne permet pas aux usagers du réseau de bénéficier d'une TVA réduite sur la consommation d'énergie : la TVA appliquée à la consommation est donc fixée à 20,00 %.

La réparation de la mixité énergétique sur les deux derniers exercices se présente de la manière suivante :

	2013	2014
Gaz naturel	48,10 % (31 215 MWh PCS)	47,30 % (36 419 MWh PCS)
Charbon	51,90 % (33 702 MWh PCI)	52,70 % (36 493 MWh PCI)

b) Faits techniques marquants en 2014

La rigueur de la saison est de **1 787 DJU** (degrés jour unifiés sur 11 mois avec 2 290 pour l'année) contre 2 794 pour l'exercice. Ce chiffre est inférieur aux DJU trentenaires qui ont pour référence 2 700 DJU.

Cette saison a été marquée par de gros travaux qui concernent :

- ◆ pour la chaufferie : l'entretien du compresseur de la cogénération, la remise en état de la voûte réfractaire de la chaudière n°1, la remise en état acheminement charbon, ...
- ◆ pour les sous-stations : le remplacement d'intégrateurs, le remplacement d'échangeur, le remplacement de pompes de recyclage, ...
- ◆ pour le réseau : la réfection de fuite sur différentes antennes, ...

Le détail du poste "gros entretien et renouvellement" (GER) est présenté in infra dans un sous-chapitre spécifique car SODIEN a dressé une synthèse incluant le réseau de Chenôve et celui de la Fontaine d'Ouche.

c) Quelques éléments financiers de la DSP courant de l'année 2014

Le chiffre d'affaire a significativement diminué ce qui s'explique par une année d'exploitation incomplète et une saison de chauffe plus clémente que la précédente.

De ce fait, les ventes ont connues une baisse de près de 34,85 % sur 11 mois d'exploitation.

Le chiffre d'affaire facturé aux abonnés s'élève à **3 724 800,00 € T.T.C.** sur 11 mois.

Le terme de consommation R1 a varié de - 24,60 % entre février et décembre 2014.

Le terme d'abonnement R2 a augmenté de + 0,50 % sur une période de 11 mois.

Du mois de février au mois de décembre 2014, il a été vendu près de **31 174 MWh de chaleur** et **78 833 m³ d'eau chaude sanitaire, soit 8 514 MWh.**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'énergie délivrée en sous-stations ainsi que l'évolution du coût de revient moyen d'un MWh en entrée de sous-station sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
Énergie distribuée	50 798 MWh	31 174 MWh
Eau chaude sanitaire	93 731 m ³ (10 123 MWh)	78 833 m ³ (8 514 MWh)

Le prix moyen annuel par équivalent logement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est d'environ **713,56 € T.T.C.** pour 11 mois en 2014.

Le prix moyen du MWh, sur 11 mois en 2014, est de **90,95 € T.T.C.**

Aucune comparaison par rapport à l'exercice précédent ne peut être faite car SODIEN n'a pas exploité le réseau durant l'année entière.

d) Bilan environnemental

L'exploitation du réseau a généré **22 114 tonnes de CO₂**, les quotas alloués à l'exploitant étant de 11 290 tonnes de CO₂ auxquels s'ajoutent près de 27 630 tonnes restitués en avril 2014.

En fin d'année, le solde de quotas en CO₂ s'établit à - 7 201 tonnes.

A la clôture 2014, les émissions étant supérieures aux quotas alloués sur l'ensemble de la DSP SODIEN un passif de 130 132,57 € a été enregistré du fait de la non acquisition de quotas par SODIEN.

Les quotas de CO₂ sont gérés aux risques et périls de l'exploitant.

Le contenu moyen en CO₂ sur l'année 2014 s'élève à **398 g/kWh_{thermique}**.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des émissions de CO₂ dans l'atmosphère sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
CO ₂	28 187 t	22 144 t

La teneurs d'autres composés chimiques ne sont pas communiqués par le délégataire.

e) Perspectives annoncées pour 2015

Il est prévu de renforcer ponctuellement le réseau existant de Chenôve, de créer une interconnexion entre la chaufferie de Chenôve et la future chaufferie des Valendons. Au total, près de 2 500,00 ml de réseaux devront être installés.

La mise en service de la chaufferie biomasse des Valendons est attendue courant de l'été 2015.

Le programme prévoit également la restructuration des installations de la chaufferie de Chenôve en éliminant la filière charbon. Ce programme s'accompagne d'une réhabilitation totale d'une cinquantaine de stations d'échanges. Cette refonte permettra le passage du mode d'écoulement actuel en haute pression à un fonctionnement en basse pression sur l'ensemble du réseau.

Ceci devrait réduire considérablement les contraintes engendrées par le fonctionnement actuel en réduisant au maximum le risque de fuite ainsi qu'une intégration d'une part d'énergie renouvelable provenant de la future chaufferie biomasse des Valendons.

1.2. Secteur Fontaine d'Ouche

a) Caractéristiques des installations

La délégation de service public a débuté le 1^{er} janvier 2013 faisant suite à une délibération du Conseil communautaire du Grand Dijon datant du 19 novembre 2012 et notifiée le 27 décembre 2012 désignant le groupe Coriance délégataire du réseau de chaleur du sud et de l'ouest de l'agglomération pour une durée de 24 ans.

Cette délégation de service public est confiée par convention à SODIEN, filiale du Groupe Coriance.

SODIEN est notamment en charge à compter du 1^{er} janvier 2013 de :

- ◆ rénover la cogénération et chaudières de la chaufferie de la Fontaine d'Ouche,
- ◆ réhabiliter les postes d'échanges du réseau de la Fontaine d'Ouche,
- ◆ passer le réseau de la Fontaine d'Ouche en basse pression,
- ◆ construire une chaufferie biomasse sur le site des serres de la ville de Dijon,
- ◆ étendre le réseau aux quartiers des Marcs d'Or, Bourroches et Faubourg Raines,
- ◆ exploiter les réseaux et installations, ...

Initialement, le contrat prévoyait l'intégration des installations de Chenôve à la DSP SODIEN au terme du contrat de SOCCRAM à compter du 31 octobre 2017. Suite à la rupture anticipée du contrat de SOCCRAM, SODIEN est en charge depuis le 1^{er} février 2014 de :

- ◆ rénover la chaufferie de Chenôve,
- ◆ réhabiliter les postes d'échanges du réseau de Chenôve,
- ◆ passer le réseau de Chenôve en basse pression,
- ◆ exploiter les réseaux, et installations, ...

Cette anticipation d'intégration a suscité une prise en charge par SODIEN de droit d'entrée amortit sur la durée de la DSP.

En 2014, le réseau de la Fontaine d'Ouche compte 7 000,00 ml de canalisations en haute pression.

La chaufferie comprend :

- ◆ trois chaudières gaz (une chaudière d'une puissance de 11,50 MW, une chaudière d'une puissance de 14,40 MW et une chaudière d'une puissance de 13,00 MW),
- ◆ une unité de cogénération d'une puissance thermique de 8,00 MW (4 x 2,00 MW) et une puissance électrique de 10,36 MW.

On dénombre 52 sous-stations d'échange desservant près de 5 500 équivalents logements.

Les abonnés au réseau sont répartis de la façon suivante (en fonction de la puissance souscrite) :

- ◆ 87 % sont des abonnés pour les logements,
- ◆ 11 % sont des scolaires,
- ◆ les 2 % restants sont des activités diverses.

La mixité du réseau pour l'année 2014 était la suivante :

- ◆ 52,90 % de gaz naturel, soit 30 565 MWh utile ou 37 359 MWh PCS consommés,
- ◆ 47,10 % de cogénération fonctionnant au gaz naturel, soit 27 264 MWh utile (chaleur) et 28 217 MWh électrique (électricité) ou 78 328 MWh PCS consommés.

L'utilisation de ces divers combustibles, a conduit à un rendement de **90,10 %** contre 80,50 % par rapport au précédent exercice, soit une augmentation d'environ **10,55 %**.

La part d'énergies renouvelables et de récupération étant **nulle**, celle-ci ne permet pas aux usagers du réseau de bénéficier d'une TVA réduite sur la consommation d'énergie : la TVA appliquée à la consommation est donc fixée à 20,00 %.

La réparation de la mixité énergétique sur les deux derniers exercices se présente de la manière suivante :

	2013	2014
Gaz naturel	100 % (92 481 MWh PCS)	100 % (104 118 MWh PCS)

b) Faits techniques marquants en 2014

La rigueur de la saison est de **2 290 DJU** (degrés jour unifiés) contre 2 788 pour l'exercice précédent.

Ce chiffre est inférieur aux DJU trentenaires qui ont pour référence 2 700 DJU, soit une évolution de **- 17,86 %** par rapport à la saison précédente.

Le réseau existant de la Fontaine d'ouche (sections ayant une vulnérabilité structurelle amenant à des fuites) a en parti été renforcé. Une réhabilitation totale de l'ensemble des sous-stations a été opérée durant l'été 2014.

Une extension du réseau pour desservir le quartier des Marcs d'Or a été réalisée accompagnée d'une requalification de 4 chaufferies domestiques en 4 sous-stations collectives. Une interconnexion entre la chaufferie de la Fontaine d'Ouche et la future chaufferie des Valendons en refondant complètement le réseau primaire alimentant la rue du Tire-Pesseau a été créée.

Au total, près de 9 000,00 ml de réseaux ont été installés en 2014 et 6 nouvelles sous-stations ont été créées (Marcs d'Or, rue de Chenôve, ...).

Le programme prévoit également la restructuration des installations de la chaufferie de la Fontaine d'Ouche avec une réhabilitation totale de toutes les stations d'échanges. Cette refonte a permis le passage du mode d'écoulement en haute pression à un fonctionnement en basse pression.

Ceci devrait réduire considérablement les contraintes engendrées par l'ancien fonctionnement et ainsi réduire au maximum le risque de fuite.

Le détail du poste "gros entretien et renouvellement" (GER) est présenté in infra dans un sous-chapitre spécifique car SODIEN a dressé une synthèse englobant le réseau de Chenôve et celui de la Fontaine d'Ouche.

c) Quelques éléments financiers de la DSP en 2014

Le chiffre d'affaire a diminué d'environ **7,70 %** avec une saison plus clémente que la précédente. Le chiffre d'affaire facturé aux abonnés s'élève à **3 680 400,00 € T.T.C.**

Le volume de vente de chaleur en MWh a diminué de **13,06 %** par rapport à 2013 et la quantité d'eau chaude sanitaire vendue est en augmentation de **1,68 %**.

En 2014, il a été vendu près de **39 743 MWh de chaleur** et **115 505 m³ d'eau chaude sanitaire, soit 12 128 MWh.**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'énergie délivrée en sous-stations ainsi que l'évolution du coût de revient moyen d'un MWh en entrée de sous-station sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
Énergie distribuée	45 715 MWh	39 743 MWh
Eau chaude sanitaire	113 601 m ³ (11 928 MWh)	115 505 m ³ (12 128 MWh)

Le prix moyen par équivalent logement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est d'environ **669,16 € T.T.C.** par an pour 2014, soit une diminution de **7,70 %** par rapport à l'exercice précédent.

Le prix moyen du MWh pour l'année 2014 est de **67,54 € T.T.C.**, soit une hausse de **1,64 %** par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net de la DSP pour 2014 est de **- 57 599 €**, ce qui est conforme aux prévisions contractuelles.

Le terme R1 a varié de **- 10,44 %** sur l'exercice 2014, cette évolution est traduite par les variations de coût d'achat de gaz et de l'indexation des tarifs. Le terme R1 caractérise le coût des charges liées à l'exploitation des installations.

Le terme R2 a augmenté de **0,71 %** en 2014, cette évolution traduit les variations combinées des différents indices entrant dans la définition des formules du R2, notamment l'indice du coût de l'électricité, l'indice du coût du travail, l'indice du coût du GER, ... Le terme R2 caractérise l'amortissement des charges financières des investissements.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2013, ce sont près de **18 131 kW** de puissance souscrite qui ont été contractualisés par SODIEN auprès de nouveaux abonnés (**+ 21 %**).

d) Bilan environnemental

L'exploitation du réseau a généré **20 606 tonnes de CO₂**, les quotas alloués à l'exploitant étant de 9 933 tonnes de CO₂ auxquels s'ajoutent près de 17 0741 tonnes restitués en avril 2014.

In fine, SODIEN n'a pas eu recours à des achats de quotas de CO₂. En fin d'année, le solde de quotas en CO₂ s'établit à - 4 673 tonnes.

A la clôture 2014, les émissions étant supérieures aux quotas alloués sur l'ensemble de la DSP SODIEN un passif de 130 132,57 € a été enregistré du fait de la non acquisition de quotas par SODIEN.

Les quotas de CO₂ sont gérés aux risques et périls de l'exploitant.

Le contenu moyen en CO₂ sur l'année 2014 s'élève à **203 g/kWh_{thermique}**.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des émissions de CO₂ dans l'atmosphère sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
CO ₂	17 742 t	20 606 t

La teneurs d'autres composés chimiques ne sont pas communiqués par le délégataire.

e) Perspectives annoncées pour 2015

Il est prévu de créer une extension de réseau visant à desservir le quartier des Bourroches ainsi que les opérations immobilières de la future Z.A.C. de l'Arsenal depuis la chaufferie des Valendons dont la mise en service est programmée pour le printemps 2015.

Au total, près de 4 000,00 ml de réseaux devront être installés et près d'une trentaine de chaufferies domestiques seront converties en sous-stations collectives.

L'artère desservant le quartier des Bourroches permettra à terme de viabiliser en réseau de chaleur le quartier du faubourg raines ainsi que le quartiers des tanneries.

1.3 Détail du compte GER pour la DSP SODIEN

Ces travaux de gros entretien et renouvellement (GER) ont générés une dépense totale s'élevant à près de **291 126,57 € H.T.** dont 205 910,07 € H.T. correspondant aux dépense de renouvellement.

Le solde du compte, GER/P3 de 5 592,23 € H.T, reste positif.

Les dépenses GER se répartissent de la manière suivante :

- ◆ 15 % pour sous-stations de Fontaine d'Ouche et Chenôve,
- ◆ 12 % pour la chaufferie de la Fontaine d'Ouche,
- ◆ 41 % pour les réseaux de la Fontaine d'Ouche,
- ◆ 17 % pour la chaufferie de Chenôve,
- ◆ 14 % pour les réseaux de Chenôve,
- ◆ 1 % pour la cogénération de Chenôve.

2 . DSP Dalkia Quetigny

a) Caractéristiques des installations

La délégation de service public a débuté le 1^{er} juillet 1996 et se terminera le 30 juin 2016.

Elle a été attribuée à l'entreprise Dalkia. Ce réseau compte en 2012, 4 000 équivalents logements chauffés, pour 9 000,00 ml de canalisations en basse pression.

Un avenant au contrat de concession autorisant Dijon énergies à exporter de la chaleur en direction de Quetigny, par l'intermédiaire d'une sous-station d'interconnexion située dans le local de la piscine olympique du Grand Dijon ainsi que l'extension de réseau nécessaire pour ce raccord a été notifié courant de l'année 2014.

Cet avenant acte l'intégration du réseau de Quetigny dans la concession Dijon Énergies à compter du 1^{er} juillet 2016.

La chaufferie comprend :

- ◆ deux chaudières gaz / fioul d'une puissance respective de 10,90 MW,
- ◆ une chaudière biomasse d'une puissance de 2,50 MW,
- ◆ une unité de cogénération d'une puissance thermique de 13,50 MW pour une puissance électrique installée de 5,00 MW.

La centrale biomasse développe une puissance de 2 180 kW avec économiseur, pour un rendement avoisinant 89 %.

Le traitement des fumées s'effectue par l'intermédiaire de dépoussiéreur multi-cyclone et de filtre à manches. La biomasse utilisée est de la plaquette forestière.

La centrale biomasse dispose de 4 jours d'autonomie soit une capacité de stockage de 300,00 m³. Cette installation a une consommation annuelle estimée à 6 400 tonnes qui permet de couvrir à hauteur de 30 % les besoins nécessaires et évite de générer près de 3 000 tonnes de CO₂.

Le réseau, passé intégralement en basse pression en 2009, compte 55 sous-stations, avec 9 sous-stations primaires et 46 sous-stations secondaires.

Les abonnés au réseau sont répartis de la façon suivante (en fonction de la puissance souscrite) :

- ◆ 71 % sont des abonnés pour les logements,
- ◆ 12 % sont des établissements scolaires,
- ◆ 12 % sont des établissements publics,
- ◆ 5 % sont des commerces.

La mixité du réseau en 2014 était la suivante :

- ◆ 67,10 % de gaz naturel, soit 37 811 MWh PCI consommés dont 26 873 MWh PCI pour la cogénération,
- ◆ 25,70 % de biomasse, soit 14 511 MWh PCI consommés,
- ◆ 7,20 % importés depuis le réseau de Dijon Énergies, soit 4 072 MWh PCI consommés.

La part d'énergies renouvelables et de récupération étant de **40,70 %**, celle-ci en deçà du seuil de 50,00 % ne permet pas aux usagers du réseau de bénéficier d'une TVA réduite sur la consommation d'énergie : le taux de TVA appliqué s'établit donc à 20,00 % pour le R1 et de 5,50 % pour le R2.

L'utilisation de ces divers combustibles, a conduit à un rendement de **73,51 %** contre 78,20 % relevé en 2013, soit une régression d'environ **6,00 %**.

La réparation de la mixité énergétique sur les deux derniers exercices se présente de la manière suivante :

	2013	2014
Gaz naturel	65,00 % (57 427 MWh PCI)	67,10 % (37 811 MWh PCI)
Fioul	2,00 % (1 038 MWh PCI)	-
Biomasse	33,00 % (16 487 MWh PCI)	25,70 % (14 511 MWh PCI)
Importation Dijon Énergies	-	7,20 % (4 072 MWh PCI)

b) Faits techniques marquants en 2014

La rigueur de la saison est de **2 162 DJU** (degrés jour unifiés) contre 2 830 pour précédente saison.

Ce chiffre est inférieur aux DJU trentenaires qui ont pour référence 2 700 DJU, soit une évolution de **- 23,60 %** par rapport à la saison précédente.

Cette saison a été marquée par de gros travaux qui concernent :

- ◆ la mise en place d'un silencieux sur l'échappement des fumées en chaufferie et à la création de pièges à sons, pour limiter l'impact sonore des installations,
- ◆ la remise aux normes de la cuve à fioul domestique par une injection de fibre de verre pour en augmenter l'épaisseur,
- ◆ le remplacement du ballon d'ECS de la sous-station I2 Marguerites,
- ◆ la rénovation de 14 sous-stations en vue de la connexion au réseau de Dijon Énergies, cela concerne les sous-stations GS3, salle des Sports Mendès France, bibliothèque CES, ...).

Ces travaux de gros entretien et renouvellement (GER) ont générés une dépense totale s'élevant à près de **152 632,78 € H.T.**, ce qui représente une variation d'environ **- 50,59 %** par rapport aux prévisions de renouvellement qui affichait une dotation pour 2014 de 308 922,00 € H.T.

Les dépenses GER se répartissent de la manière suivante :

- ◆ 48 % pour sous-stations,
- ◆ 9 % pour la chaufferie,
- ◆ 43 % pour les réseaux.

c) Quelques éléments financiers de la DSP en 2014

Le chiffre d'affaire régresse d'environ **17,88 %** avec une saison plus clémente que la précédente. Le chiffre d'affaire facturé aux abonnés s'élève à **2 998 191,20 € T.T.C.**

Le volume de vente de chaleur en MWh a diminué de **27,36 %** par rapport à 2013 et la quantité d'eau chaude sanitaire vendue est en baisse de **7,79 %**.

En 2014, il a été vendu près de **25 573 MWh de chaleur** et **49 553 m³ d'eau chaude sanitaire, soit 5 748 MWh**.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'énergie délivrée en sous-stations ainsi que l'évolution du coût de revient moyen d'un MWh en entrée de sous-station sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
Énergie distribuée	35 206 MWh	25 573 MWh
Eau chaude sanitaire	53 742 m ³ (6 234 MWh)	49 553 m ³ (5 748 MWh)

Le prix moyen par équivalent logement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est d'environ **749,55 € T.T.C.** par an pour 2014, soit une diminution de **17,88 %** par rapport à l'exercice précédent.

Le prix moyen du MWh pour l'année 2014 est de **95,72 € T.T.C.** soit une augmentation de près de **8,65 %** par rapport à 2013.

Le résultat d'exploitation de la DSP pour 2014 est de **35 233 €** contre 393 377,00 € pour 2013.

Cette évolution du chiffre d'affaire s'explique par

- ◆ une rigueur climatique moindre par rapport à l'exercice précédent, ce qui réduit la quantité de combustibles utiles pour le process,
- ◆ une diminution de l'ordre de 3 % du prix moyen du R1,
- ◆ la prise en charge des travaux de raccordement du réseau de Quetigny sur le réseau Dijon Énergies,
- ◆ le sinistre sur la cogénération qui n'a pas permis un redémarrage au 1^{er} novembre 2014 (durée de l'arrêt : 2 mois), ...

Par ailleurs, le prix moyen du R2 progresse en 2014 de 1 %.

d) Bilan environnemental

L'exploitation du réseau a généré **7 811 tonnes de CO₂**, les quotas alloués à l'exploitant étant de 7 206 tonnes.

Les quotas de CO₂ sont gérés aux risques et périls de l'exploitant.

Le contenu moyen en CO₂ sur l'année 2014 s'élève à **250 g/kWh_{thermique}**.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des émissions de de composés chimiques dans l'atmosphère sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
SO ₂	1,200 t	0,600 t
NO _x	43,60 t	27,50 t
NO ₂	0,800 t	0,600 t
CO ₂	11 895 t	12 593 t
Poussières	-	0,600 t

Il est prévu :

- ◆ la mise place de 12 échangeurs alimentés à partir de la sous-station P2 actuelle,
- ◆ le développement de GTC (Gestion Technique Centralisée) sur ces 12 sous-stations pour une intégration dans l'outil de suivi du délégataire,
- ◆ le remplacement de plusieurs ballons d'ECS.

3 . DSP Dijon Énergies

Par convention, la société Dalkia France a été chargée, par la Communauté d'Agglomération Dijonnaise, de la gestion du réseau de chaleur par voie de concession. De part cette convention, Dalkia France s'est vu confier la conception, la réalisation, le financement du réseau de chaleur, son entretien ainsi que la prospection en vue d'engager de nouveaux abonnés.

Cette délégation de service public, d'une durée de 24 ans, a débuté le 12 janvier 2012. Elle s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2036.

Dans le cadre de cette délégation, le Grand Dijon a rétrocédé courant du mois de janvier près de 7 000,00 ml de réseaux mis en œuvre durant les travaux de création des deux premières lignes de tramway sur les branches nord et est du tracé.

En 2014, un avenant a été notifié autorisant Dijon Énergies à exporter de la chaleur en direction de du réseau de Quetigny, par l'intermédiaire d'une sous-station d'interconnexion située dans le local technique de la piscine olympique du Grand Dijon. Cet avenant acte les conditions tarifaires d'export sur le R1 et R2.

L'avenant actualise aussi les conditions d'achat de chaleur entre la collectivité et le réseau. La puissance est ainsi passée de 5 à 8,50 MW depuis le 1^{er} juillet 2014.

Il modifie également le périmètre de la concession en intégrant la commune de Quetigny à compter du 1^{er} juillet 2016 dans le périmètre initialement prévu dans le contrat de base.

a) Caractéristiques des installations

Dans la continuité des conduites posées en attentes lors de l'opération tramway, Dijon Énergies a engagé depuis 2013 une extension du réseau en corrélation avec le plan développement s'appuyant sur les potentialités mises en évidence par le schéma directeur initial.

Les infrastructures permettant l'exportation de l'énergie valorisé depuis l'UIOM ainsi que la construction d'une chaufferie d'appoint gaz d'une puissance de 2 x 10,00 MW secourue au fioul ont été réalisés au cours de l'année 2013. Un échangeur a été installé en sortie de turbine en octobre 2013 permettant de fournir au RCU 9,00 MW thermique au réseau.

Ceux-ci ont notamment abouti à distribuer de l'énergie thermique à près de 17 sous-stations dès octobre 2013.

Dijon Énergies a procédé, courant de l'année 2014, à la mise en place d'environ 7 000,00 ml permettant de :

- ◆ créer un bouclage du réseau structurant en la chaufferie des Péjoces et le réseau existant rue de Gray, le linéaire de réseau à mettre en place est évalué à 5 000 ml. Ce bouclage permettra de raccorder près de 60 stations d'échanges pour un équivalent d'environ 46 000 kW souscrits. Ce bouclage permet de sécuriser la desserte du CHU en cas d'incident sur le réseau.
- ◆ créer une nouvelle antenne pour desservir le quartier Clémenceau, le linéaire ainsi installé s'établit à environ 2 000 ml,
- ◆ créer une liaison permettant l'exportation de chaleur entre le réseau de Dijon Énergies et celui de Dalkia Quetigny a été créée soit près de 1 700 ml de réseau posés. Une refonte totale de la sous-station de la Piscine Olympique a été réalisée celle-ci devient le nœud d'échange entre Dijon Énergies et Dalkia Quetigny.

Ces travaux ont permis d'alimenter en chaleur et eau chaude sanitaire : la DREAL, quelques groupes scolaires, le Lycée Hippolyte Fontaine, le Lycée Simone Veil, les locaux de URSAFF et de la CAF, la Cité judiciaire, ...

En parallèle, Dijon Énergies a mis en service courant de l'automne 2014, une chaufferie biomasse située rue du Docteur Petitjean à Dijon assurant une part substantielle de la production attendue.

La chaufferie biomasse est constituée de 2 chaudières biomasse d'une puissance de 9,50 MW unitaire et de 2 chaudières gaz/fioul d'une capacité de 20 MW unitaire.

Les abonnés au réseau sont répartis de la façon suivante (en fonction de la puissance souscrite) :

- ◆ 20,50 % sont des abonnés pour les logements,
- ◆ 47,30 % sont des établissements recevant du public, universitaires et scolaires,
- ◆ 32,20 % pour des établissements d'activités de soins.

La mixité du réseau en 2014 était la suivante :

- ◆ 1,00 % pour le fioul domestique (énergie de secours), soit 598 MWh PCI consommés,
- ◆ 12,20 % de gaz naturel, soit 7 579 MWh PCI consommés,
- ◆ 35,70 % de biomasse, soit 22 316 MWh PCI consommés,
- ◆ 51,10 % de valorisation à partir de l'UIOM, soit 31 915 MWh PCI consommés.

La part d'énergies renouvelables et de récupération étant de **87,00 %**, celle-ci supérieure au seuil de 50,00 % a permis aux usagers du réseau de bénéficier d'une TVA réduite sur la consommation d'énergie : le taux de TVA appliqué s'établit donc à 5,50 %.

L'utilisation de ces divers combustibles, a conduit à un rendement de **79,40 %** contre 77,40 % par rapport à l'exercice précédent, soit une augmentation de **2,58 %**.

La réparation de la mixité énergétique sur les deux derniers exercices se présente de la manière suivante :

	2013	2014
Gaz naturel	22,90 % (3 200 MWh PCI)	12,20 % (7 579 MWh PCI)
Fioul	2,60 % (370 MWh PCI)	1,00 % (598 MWh PCI)
Biomasse	-	35,70 % (22 316 MWh PCI)
UIOM	74,50 % (10 404 MWh) PCI	51,10 % (31 915 MWh PCI)

b) Faits techniques marquants en 2014

La rigueur de la saison est de **2 180 DJU** (degrés jour unifiés) pour **240 jours de chauffe**. Ce chiffre est inférieur aux DJU trentenaires qui ont pour référence 2 700 DJU.

Cette saison a été marquée par de gros travaux qui concernent :

- ◆ la reprise d'une fuite sur le réseau desservant la rue de York,
- ◆ un débouillage du réseau de la rue de Gray (au droit du n°30).

c) Quelques éléments financiers de la DSP en 2014

Le chiffre d'affaire a significativement évolué par rapport au précédent exercice. Le chiffre d'affaire facturé aux abonnés s'élève à **2 751 228,37 € T.T.C.**

En 2014, il a été vendu près de **49 575 MWh** de chaleur (chauffage et ECS) contre 11 693 MWh pour la précédente saison de chauffe.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'énergie délivrée en sous-stations ainsi que l'évolution du coût de revient moyen d'un MWh en entrée de sous-station sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
Énergie distribuée	11 693 MWh	49 575 MWh

Le prix moyen par équivalent logement du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est d'environ **665,83 € T.T.C.** par an pour 2014. Le réseau compte près de 4 132 équivalent logement.

Le volume de vente de chaleur en MWh a augmenté de **423,97 %** par rapport à 2013.

Le prix moyen du MWh pour l'année 2014 est de **55,50 € T.T.C.** soit une augmentation de près de **24,26 %** par rapport à 2013.

Le résultat d'exploitation de la DSP pour 2014 est de **- 667 705,00 €** contre - 453 927,00 € pour 2013.

Au 31 décembre 2014, le réseau de chaleur alimente 77 abonnés représentant au total une puissance souscrite de 52 399 kW.

Au total et depuis le début du contrat de délégation de service public, 130 engagements de raccordement au réseau de chaleur ont été reçus avant le 31 décembre 2014 pour un équivalent de 72 020 kW souscrits (dont 14 800 kW souscrits auprès du CHU F. Mitterrand et 6 120 kW souscrits auprès de la ville de Dijon pour divers bâtiments communaux).

d) Bilan environnemental

L'exploitation du réseau a généré **7 875 tonnes de CO₂**.

Les quotas alloués à l'exploitant ne sont pas communiqués dans le rapport d'activité 2014.

Les quotas de CO₂ sont gérés aux risques et périls de l'exploitant.

Le contenu moyen en CO₂ sur l'année 2014 s'élève à **159 g/kWh_{thermique}**.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des émissions de de composés chimiques dans l'atmosphère sur les deux derniers exercices :

	2013	2014
SO ₂	Non représentatives	0,854 t
NO _x		11,20 t
NO ₂		0,342 t
CO ₂		7 875 t
Poussières		0,874 t

e) Perspectives annoncées pour 2015

Il est prévu :

- ◆ d'installer de nouvelles antennes permettant de desservir les rues des Martyrs de la résistance, Alix de Vergy, Marius Chanteur, Baudin, Bruges, Verniquet, de Staël, Mansart, Mirande, ...

Ces travaux contribueront à alimenter en chaleur près de 60 sites supplémentaires.

Vu l'avis de la Commission Environnement et Services d'intérêts collectifs.

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du 09 décembre 2015.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de prendre acte** de la présentation des comptes-rendus annuels 2014 des trois délégations du service public du réseau de chaleur sur le territoire de la Communauté urbaine du Grand Dijon.

SCRUTIN : POUR : 74 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS